

Point d'étape sur le projet d'adaptation et de renforcement de la structure financière du groupe Casino

Paris, le 10 février 2026

Afin d'accompagner l'exécution de son plan stratégique, et compte tenu de la maturité de sa dette¹, le Groupe a lancé les travaux d'adaptation et de renforcement de sa structure financière².

Les principaux termes des différentes propositions d'adaptation et de renforcement de la structure financière du groupe Casino, telles qu'elles ont été formulées à date, figurent dans une présentation mise en ligne ce jour sur le site internet de Casino ([lien](#)). Dans l'hypothèse où une telle opération d'adaptation et de renforcement de la structure financière se réaliserait, celle-ci serait massivement dilutive pour les actionnaires actuels.

Il est précisé que l'ensemble des informations privilégiées relatives au groupe Casino qui ont pu être transmises à date par Casino aux différentes parties prenantes soumis à des accords de confidentialité ont été rendues publiques.

A la date du présent communiqué, aucun accord n'a été trouvé entre Casino, FRH et les créanciers relatif à l'adaptation et au renforcement de la structure financière du groupe Casino. Les discussions vont donc se poursuivre. Le Groupe entend mener à bien ses travaux en vue de l'adaptation et du renforcement de sa structure financière d'ici la fin du second trimestre 2026³.

Il est rappelé que Casino a obtenu de ses créanciers leur consentement⁴ de ne pas utiliser les discussions en cours relatives au projet d'adaptation et de renforcement de la structure financière du Groupe comme un quelconque moyen d'action au titre (i) de la documentation de financement faisant partie intégrante des plans de sauvegarde accélérée (dettes Term Loan B, RCF et Quatrim) ou (ii) de la documentation des financements opérationnels agréés dans le cadre des protocoles de conciliation. Les consentements RCF, TLB et financements opérationnels courrent jusqu'au 31 janvier 2026, avec une prolongation automatique jusqu'au 21 février 2026 sauf opposition. Les consentements Quatrim restent valables jusqu'au 28 février 2026.

Casino va solliciter de ses créanciers l'extension de la durée des consentements susvisés.

¹ La maturité de la dette Term Loan B (1.410 M€) est en mars 2027

² Communiqué de presse du 24 novembre 2025

³ Communiqué de presse du 30 octobre 2025

⁴ Communiqué de presse du 9 janvier 2026

CONTACTS ANALYSTES ET INVESTISSEURS

Charlotte IZABEL - cizabel@groupe-casino.fr - Tél : +33 (0)6 89 19 88 33
Relations investisseurs - IR_Casino@groupe-casino.fr - Tél : +33 (0)1 53 65 24 17

CONTACTS PRESSE

Groupe Casino – Direction de la Communication

Stéphanie ABADIE - sabatie@groupe-casino.fr - Tél : +33 (0)6 26 27 37 05
Service de presse - directiondelacommunication@groupe-casino.fr - Tél : + 33(0)1 53 65 24 78